

GIULIA PIERMARTIRI
COLLABORATRICE

FRANÇAIS, ANGLAIS, ITALIEN

GIULIA.PIERMARTIRI@BOREL-BARBEY.CH
+41 22 707 18 00



EXPERTISE

Giulia Piermartiri représente particuliers et entreprises devant les juridictions civiles et administratives, dans le cadre de contentieux relevant du droit de l'immobilier et de la construction.

En parallèle à son activité de représentation en justice, elle accompagne les clients lors de la rédaction et la négociation de contrats relatifs à l'achat-vente immobilière, au bail à loyer, au contrat d'entreprise et d'architecte, ainsi que sur différentes problématiques liées aux droits réels et aux rapports de voisinage. Elle assiste également les clients dans le cadre de transactions immobilières.

Giulia Piermartiri dispense également des conseils en matière d'aménagement et de la planification du territoire et assiste notamment les clients dans le processus d'obtention des autorisations de construire.

EXPÉRIENCES & FORMATIONS

- Depuis 2021 : Collaboratrice chez Borel & Barbey
- 2021 : Barreau de Genève
- 2019-2021 : Avocate stagiaire chez Borel & Barbey
- 2019 : Certificat de spécialisation en matière d'avocature, Université de Genève, École d'avocature
- 2019 : Master en droit, Université de Genève
- 2017-2019 : Procès-verbaliste au Grand Conseil, Genève
- 2017-2019 : Remplaçante de droit au collège et chargée de cours d'éducation routière au cycle d'orientation, Genève
- 2017-2018 : Juriste bénévole à l'Association Espace Solidaire Pâquis, Genève
- 2017 : Bachelor en droit, Université de Genève

DOMAINES D'ACTIVITÉ

Immobilier

construction et aménagement du territoire · droit du bail · promoteurs immobiliers

Contentieux et Arbitrage

contentieux civil et commercial · insolvabilité et exécution forcée

ASSOCIATIONS & ADHÉSIONS

- Ordre des Avocats de Genève (ODAGE)
- Fédération Suisse des Avocats (FSA)